

ÉTUDIANTS EN MASTER 2 DE GESTION DE PATRIMOINE OU ÉQUIVALENT EN UNIVERSITÉ, EN ÉCOLE DE COMMERCE, OU EN DU DE 3^e CYCLE

PARTICIPEZ AU CONCOURS VIDÉO



THÈME

LA FINANCE DURABLE POURQUOI, POUR QUI, COMMENT ?

concours@cncgp.fr

Retrouvez les informations du concours en scannant le QR code.
Inscrivez-vous entre le **5 septembre et le 31 octobre 2022**

Les trois meilleures équipes seront récompensées par un prix de :
2 000 € pour la 1^{re} place, 1 500 € pour la 2^e, 1 000 € pour la 3^e



Créée en 1978, la Chambre Nationale des Conseils en Gestion de Patrimoine (CNCGP) est la première association professionnelle représentative des conseils en gestion de patrimoine. La CNCGP est agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) et par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR). Elle a pour missions de promouvoir la profession de conseil en gestion de patrimoine, de défendre ses intérêts et d'accompagner ses adhérents dans l'exercice de leur activité professionnelle.

Bénéficiez de l'accompagnement personnalisé d'un coach, conseil en gestion de patrimoine adhérent à la CNCGP, afin de découvrir la profession et d'échanger avec des professionnels.



@ChambreNCGP



linkedin.com/in/cncgp



facebook.com/infocncgp



youtube.com/channel/CNCGP

CNCGP



Chambre Nationale des Conseils
en Gestion de Patrimoine